



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.com@coe.int

Réf. CG-PR 007 (2011)

Visite de suivi du Congrès en Lituanie : l'autonomie locale un sujet de controverse

Strasbourg, 9 juin 2011 – « La législation lituanienne sur l'autonomie locale est globalement conforme à la Charte européenne de l'autonomie locale », ont déclaré Gudrun MOSLER-TÖRNSTRÖM et Irene LOIZIDOU, corapporteurs chargés respectivement de la démocratie régionale et de la démocratie locale, à l'issue de la deuxième visite de suivi dans ce pays. Il semble toutefois qu'en pratique la mise en œuvre de certaines dispositions de la Charte, notamment de celles qui concernent la délégation de compétences et les transferts de fonds correspondants, fassent l'objet de débats en Lituanie.

Dans un pays qui compte certaines des communes les plus grandes d'Europe, plusieurs questions particulières se posent : l'élection directe des maires par les résidents, qui se heurte à des obstacles politiques et constitutionnels ; le transfert des fonctions d'audit externe, pour chacune des collectivités locales, à l'Etat ; enfin, la question de savoir si l'Association des collectivités locales de Lituanie peut mener des actions en justice au nom des collectivités locales pour défendre leurs droits.

La délégation prend note avec satisfaction des informations données par le ministre de l'Intérieur, qui a annoncé que la Lituanie se préparait à ratifier, dans un avenir proche, le [Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales](#) (STCE n° 207). Les corapporteurs espèrent que cette initiative marquera une étape vers un système de pouvoirs locaux plus efficace.

Contact:

Stéphanie Poirel, Secrétariat du Congrès, tel : + 33 3 90 21 51 84

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Keith Whitmore (Royaume-Uni, GILD), Président de la Chambre des régions: Herwig van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)